



HVE

Haute
Valeur
Environnementale

HVE est une **certification officielle** évaluant les pratiques de production sur l'ensemble de votre exploitation. Basée sur une démarche volontaire, elle est accessible à l'ensemble des filières agricoles et se découpe en **3 niveaux de progression** autour de **4 thématiques** :

- la protection de la biodiversité
- la stratégie phytosanitaire
- la gestion de la fertilisation
- la gestion de la ressource en eau

Trois niveaux d'accréditation :

1

AUTO-EVALUATION DES BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

- Vous réalisez le diagnostic de votre exploitation sur la base du **respect des bonnes conditions agro-écologiques** demandées dans la PAC. « Je tiens à jour le registre d'enregistrement de l'usage des Produits Phytosanitaires. »
- Niveau validé par un établissement Société de Conseil Agricole (Chambre d'Agriculture)
- Durée de validité : 1 an

2

CERTIFICATION DES MOYENS MIS EN OEUVRE*

- Vous mettez en place les **obligations de moyens**, liés aux 4 thématiques. « J'explique ma stratégie d'utilisation des produits phytosanitaires au sein du registre. »
- Vous êtes certifié après visite et contrôle par un organisme certificateur
- Niveau **adapté aux accréditations collectives**
- Durée de validité : 3 ans

*Niveau facultatif

3

SUR L'ENSEMBLE DE VOTRE EXPLOITATION :

- Vos pratiques répondent à la performance environnementale au regard d'**indicateurs de résultats**. « Je réduis l'usage des Produits Phytosanitaires par rapport à une référence régionale. »
- Permet l'usage du logo et la communication sur le **statut d'exploitation à Haute Valeur Environnementale**
- Durée validité : 3 ans

CERTIFICATION HVE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE



Les indicateurs de la certification HVE

BIODIVERSITE

- % SAU en infrastructures agro-écologiques
- Part de la culture principale
- Nombre d'espèces animales et végétales cultivées
- Présence de ruches
- Nombre de variétés, races ou espèces menacées

FERTILISATION

- % SAU non fertilisée
- Bilan azoté
- % SAU en légumineuses seules
- Part de mélanges contenant des légumineuses dans la SAU
- Utilisation d'OAD
- Couverture des sols

IRRIGATION

- Enregistrement des pratiques
- Utilisation d'OAD
- Matériel optimisant les apports
- Démarche collective
- Pratiques agronomiques pour économiser l'eau
- Part des prélèvements sur le milieu en période d'étiage

PHYTO

- Surfaces non traitées
- IFT
- Méthodes alternatives à la lutte chimique
- Engagement dans une MAE phyto
- Conditions d'application des traitements
- Diversité spécifique et variétale
- Enherbement inter-rang
- Recyclage et traitement des eaux d'irrigation (cultures hors-sol)



La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous accompagne :

- Évaluation, puis validation du niveau 1
- Simulation du niveau 2
- Simulation du niveau 3A HVE avec une identification des points conformes et des pistes d'améliorations



INFOS PRATIQUES

MODALITÉS, TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE-DE-FRANCE

19 rue d'Anjou - 75008 PARIS - Tel. 01 39 23 42 00

Retrouvez-nous sur  @chambreagricultureidf



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE



Votre conseillère HVE

Camille FERRAND
01 39 23 42 02
camille.ferrand@idf.chambagri.fr

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



www.afnor.org
Conseil-Formation